

UNIVERSITEIT
BIBLIOTHEK

4038

HYDRAULIQUE
BIBLIOTHEQUE

261158

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ANVERS

(SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI)

publié par les soins de

CHR. MONHEIM



**Le Braakman et la Région de
« Staats-Vlaanderen »**

par Edmond DE BOCK

EXTRAIT DU

TOME LIX. — 3^e FASCICULE.

ANVERS

1939

441

Le Braakman et la Région de « Staats-Vlaanderen ».

par

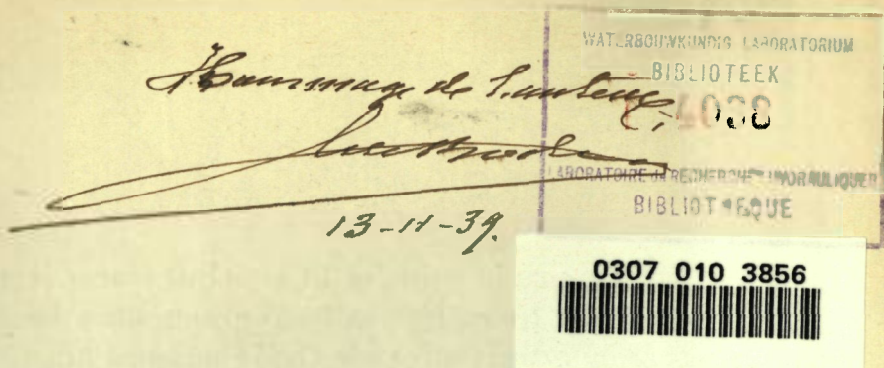
Edmond DE BOCK,

Membre de la Commission de Mariculture
et de Mytiliculture.

Comme on le sait, le Braakman est une anse située sur la rive gauche de l'Escaut, à quelques kilomètres en aval de Terneuzen.

Dans notre étude intitulée « *Bouchaute et son port de pêche sur le Braakman* », que la Société Royale de Géographie d'Anvers a eu l'obligeance d'insérer dans son Bulletin du 1^{er} trimestre de 1938(1), nous nous sommes entretenu de l'origine vraisemblable de l'Escaut Occidental, ainsi que de celle du Braakman. Comme nous le disions, il paraît que dans les temps anciens cette branche de l'Escaut n'existait pas, ou tout au moins elle n'existait pas comme fleuve, et que c'est à la suite des tempêtes d'hiver et des graves inondations qui se sont produites successivement en 1375 et 1377, que le lit du fleuve s'est formé, à l'emplacement des terrains bas et marécageux qui exis-

(1) Tome LVIII, pages 4-32.



taient. Dans la suite, ce lit se serait élargi et approfondi par les marées et les courants dans les conditions où nous trouvons le fleuve aujourd'hui.

Nous nous sommes également entretenu du Braakman, et nous avons dit qu'il est probable que son origine est due aux mêmes tempêtes et inondations de 1375 et 1377, ou bien de celles du 22 janvier 1440, lesquelles ont entraîné l'engloutissement complet de plusieurs localités avec tous leurs habitants, localités qui n'ont jamais été reconstruites et dont les traces mêmes ont disparu.

* * *

Nous avons à peine terminé notre étude, lorsque nous avons reçu en lecture un vieux livre dont il reste sans doute peu d'exemplaires, et qui nous a beaucoup intéressé. Il porte comme titre « *De Republiek der Vereenigde Nederlanden* » door den Heer F. N. Janiçon, agent van zijne Hooge Vorstelijke Doorluchtigheid den Landgrave van Hessen-Cassel. Il a été imprimé à La Haye par François Van Moselhagen, Daniel Sandweg, en l'année 1736. Comme on le voit, il a donc paru il y a plus de deux cents ans, ce qui est déjà intéressant. Mais ce qui a spécialement attiré notre attention, c'est de constater qu'il s'occupe en ordre principal de la région que l'on appelait à cette époque « Staatsvlaanderen » et aussi du « Honte » ou Escaut Occidental, du « Zwin » ainsi que du Braakman.

D'après la configuration donnée par l'auteur, on reconnaît immédiatement, que « Staatsvlaanderen » représente la Flandre Zélandaise de nos jours, qui a été cédée à la Hollande par le Traité de Munster en 1648, et dont les frontières sont encore les mêmes aujourd'hui. Il ajoute, que c'est à la suite de l'article XVII du Traité de la Barrière, que les bornes de délimitation de la frontière ont été placées. Le livre donne également des indications intéressantes au sujet de l'emplacement du « Gravejansdijk » ou « digue du Comte Jean » dont il a été question dans notre étude précitée. Il ne se borne pas à dire que cette digue allait du voisinage de Knokke jusqu'à la région Anversoise, mais il précise qu'elle allait, d'une façon interrompue, de Knokke (Hazegras), à Aerdenburg, St. Laurent, Bouchaute, Assenede, Westdorp, Axel, jusqu'à l'Escaut, aux abords d'Anvers.

Le livre donne également la description et parfois l'origine de plusieurs petites villes et de villages de « Staatsvlaanderen » qu'il désigne sous le nom de « plekken », notamment de l'Ecluse, ou Shuis, Audenburg, Middelburg, IJzendyk, Philippine, Sas de Gand, Axel, Hulst, etc. dont nous dirons quelques mots dans la suite.

Les diverses indications, que nous avons trouvées dans le livre de Janiçon, confirment en plusieurs endroits l'ensemble de la matière qui a fait l'objet de notre étude concernant *Bouchaute et son port de pêche sur le Braakman*, et c'est ce qui nous a incité

à compléter ce travail. De plus, par suite de la publicité qui a été donnée à cette étude, grâce à la *Société Royale de Géographie d'Anvers*, des professionnels de la mytiliculture et autres personnes dignes de foi se sont empressés de nous signaler des écrits et des ouvrages spéciaux et de nous communiquer des légendes et des anecdotes, dont nous nous sommes servi dans une large mesure.

* * *

Cette documentation nous a permis, en ordre principal, de poursuivre notre étude et nos recherches sur le Braakman. Comme nous l'avons signalé dans notre susdite étude, d'après la carte faite par Mercator en 1540, il existait à cette époque, au Nord de la Flandre Orientale actuelle, un amas d'eau considérable, en forme d'anse, qui s'étendait sur une zone de terrain très importante de la Flandre Zélandaise de nos jours. Cette anse constituait le Braakman, lequel existe encore en partie, et son embouchure se trouve sur la rive gauche de l'Escaut, à quelques kilomètres en aval de Terneuzen. L'étendue de cette anse n'était pas nettement figurée sur la carte, mais il résulte de nos renseignements et de nos recherches, qu'elle s'étendait vraisemblablement dans le sens de la longueur, du « Honte » ou Escaut Occidental, jusque bien loin au-delà d'Axel, et dans le sens de la largeur, de Bouchaute jusqu'au delà du village actuel de Hoeck, dans la région de Terneuzen. Ainsi que nous l'avons dit dans

notre étude, la carte de Mercator était incomplète et déchirée en partie, en ce sens, que la rive Nord-Est de l'anse n'y figurait plus, mais sur la rive Sud-Ouest, elle longeait les localités de Biervliet, Bouchaute, Arsenede, Westdorp et Axel. Nous avons établi d'autre part, que lors de la formation du Braakman ses eaux se sont arrêtées sur cette dernière rive en plusieurs endroits devant le « Gravejansdijk » ou « Digue du Comte Jean », laquelle avait été construite en 1281, par le Comte Jean de Namur.

Il est évident que dans cet important amas d'eau, soumis à l'influence de la marée, il existait des courants d'eau très grands, et aussi très variables dont les plus importants se manifestaient naturellement dans le sens de la longueur de l'anse, tandis qu'ils étaient bien moindres, et parfois insignifiants, dans le sens de la largeur et surtout sur les rives du Sud et du Nord. Il est à supposer, qu'après un certain laps de temps, une importante partie de sa superficie était déjà découverte à la marée basse, principalement à certains endroits de la rive Sud et dans la région de l'Est, lesquels présentaient une configuration très irrégulière et des échancrures, car c'est surtout dans ces régions que nous rencontrons les plus anciens polders.

D'autre part, il y existait dès les premiers moments deux passes larges et profondes, dont l'une longeait en quelque sorte la rive Sud jusque bien au delà de l'endroit où se trouve actuellement le village de Phi-

lippine. L'autre passe se trouvait non loin de la rive Nord, longeait l'emplacement de l'actuel village de Hoek et se dirigeait vers la région d'Axel. Ces passes, qui ont reçu dans la suite, la première le nom de « Gentsche gat » et l'autre celui d'« Axelsche gat », existaient encore, et servaient à la navigation jusque vers la fin du siècle dernier. Pour donner une idée de l'importance et de la profondeur du « Gentsche gat » au commencement du siècle dernier nous signalerons que des personnes âgées, dignes de foi, nous ont assuré que, lors de la révolution de 1830 des canonnières hollandaises évoluaient dans cette passe pour observer les soldats belges, qui occupaient le fortin qui se trouvait sur le territoire belge, à Bouchaute, en face de l'écluse des Isabelles. Nous avons parfaitement connu ces deux passes, et surtout la première, qui desservait les deux havres de Bouchaute et de Philippine, mais elles étaient devenues naturellement moins larges et moins profondes qu'à l'origine. Par suite des alluvions qui s'étaient produites successivement dans cette partie du Braakman, le « Gentsche Gat » était finalement entouré de « schorres » de toutes parts et par suite, son lit perdait sa largeur et sa profondeur, à tel point, que la navigation devenait difficile, sinon impossible, même par la marée moyenne. C'est dans ces conditions, que cette passe a été supprimée au courant des années 1898-1900, lors de l'endiguement du « Mosselpolder » et du « Kanaalpolder ». Depuis cette époque, le village de Philippine a cessé d'être en con-

tact avec le Braakman et pour permettre la desserte de son port, il a été créé un canal à flot, de 1600 mètres de longueur environ, qui le met en communication avec la partie qui reste encore de l'« Axelsche gat ». Solution évidemment boiteuse et passagère, car cette passe a perdu son importance et sa profondeur depuis nombre d'années, et en ce moment, son point terminus se trouve à peine à quelques centaines de mètres de l'embouchure du canal desservant le port de Philippine.



En parcourant le livre de Janiçon nous avons découvert divers passages qui complètent et confirment en plusieurs points les indications qui précèdent concernant le Braakman et ses abords. D'autre part, il semble en résulter que dans le passé, cette anse avait une grande importance, au point de vue de la navigation, de la pêche et principalement de la stratégie, à l'époque des guerres religieuses entre les Etats généraux de la Hollande et l'Espagne. Nous y avons relevé en effet que Maurice de Nassau, fils du Taciturne, avait construit sur la rive Nord-Est, un fort qui porte son nom — en hollandais, Mauritsfort — et dont les ruines existaient encore il y a quelques années, aux abords du village de Hoek. Ce fort, qui a été construit en 1586, se trouvait en face du fort de Philippine lequel se trouvait en quelque sorte dans les schorres du Braakman, à l'emplacement duquel a été

fondé dans la suite le village de Philippine. Ces deux forts se trouvaient à une distance l'un de l'autre d'environ 2500 mètres. Il semble d'ailleurs qu'il existait à un moment donné bien d'autres forts sur les rives du Braakman, notamment à Biervliet, Terneuzen, Axel, etc. En ce qui concerne spécialement le fort de Philippine, il est à remarquer qu'il ne figure pas sur la carte dressée par Mercator en 1540, bien que son emplacement devait se trouver à vol d'oiseau à quelque 3000 mètres seulement Nord du village de Bouchaute. Certes, comme nous l'avons déjà signalé, cette carte était incomplète et déchirée en partie, mais les indications qu'elle donnait dans cette direction s'étendaient assez loin et elles nous font supposer que ce fort, ni le village de ce nom, n'existaient pas encore à cette époque.

Nous avons tout lieu de croire que le fort de Philippe a été construit entre les années 1540 et 1586 et vraisemblablement peu de temps avant cette dernière année. Toutefois, d'après le livre de Janiçon, il n'a pas reçu, au moment de sa construction, le nom de Philippine, mais bien celui de Philips-fort, du nom de Philippe II, roi d'Espagne, qui l'a fait construire, et c'est pour ce motif, que le fort qui lui a été opposé sur la rive Nord du Braakman par Maurice de Nassau, a reçu le nom de Maurits-fort. D'autre part, il est à supposer qu'au premier abord, le Philips-fort n'avait qu'une garnison, et pas d'autres habitants, car il était trop dangereux pour ceux-là de s'y établir.

Ce n'est probablement que dans la suite, lorsque le danger avait disparu, ou en tous cas était devenu moindre, que les habitants ont pu s'y installer, et que l'ensemble de l'agglomération, avec son port, a reçu le nom de Philippine. La même chose paraît s'être passée à Maurits-fort. D'après Janiçon, ce fort a été construit sur les « Ommelanden » de Terneuzen, dans le voisinage desquels s'est formé le village de Hoek, par des familles qui avaient échappé aux ruptures des digues des polders et des dévastations occasionnées par les inondations et les furieuses tempêtes d'hiver sur le « Honte » et sur le Braakman.



On conteste, paraît-il, en Hollande, que la localité de Philippine, ou bien Philips-fort, ait été fondée par Philippe II, roi d'Espagne. Ils prétendent que Philippine existait bien avant cette époque, mais on n'a pu nous donner aucune indication précise à ce sujet. D'autres personnes pensent que ce n'est pas Philippe II qui a fait construire le village, mais Philippe le Beau, et que c'est celui-ci qui lui a donné le nom de Philippine. La chose paraît possible, et à cet effet, nous signalerons qu'il existe contre un mur de quai, au hâvre de cette localité, un vieux poteau d'amarrage en petit granit, qui porte sur une des faces, les armoiries de l'Empire d'Autriche, c'est-à-dire, l'écusson avec l'aigle à deux têtes. Le fait semble devoir

être pris en considération. Cependant en consultant l'histoire de Belgique, nous constatons qu'à cette époque la Belgique et la Hollande étaient sous la domination autrichienne et que Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, devenu majeur, succède à sa mère en 1493. Il épouse Jeanne de Castille — Jeanne la folle — et meurt en 1506. Il a donc à peine régné pendant treize années. Mais on se demande dans quel but il a construit le Philips-fort et ce dans les « schorres » du Braakman ? Il est à remarquer en effet, que pendant la durée de son règne, les Pays-Bas du Nord et du Sud étaient réunis, et que le Braakman se trouvait loin des frontières du pays. De plus, le protestantisme était à son début, et il n'existait pas encore de difficultés, ou de frictions sérieuses, au point de vue religieux, entre les populations des provinces unies.

Quoiqu'il en soit, le livre de Janiçon dit textuellement : « *de sterkte van Philippine ontleent haren naam » aan Philippe den Tweeden, Koning van Spanje, die » haar heeft doen bouwen* », et nous croyons pouvoir nous en tenir à cette déclaration.

D'autre part, nous trouvons dans le même livre le passage suivant, que nous croyons utile de reproduire dans son texte original : « *Philippine wierd den 11 » September 1633, na een aanval van drie dagen, over- » meesterd door Willem, Grave van Nassau; kort » daarna poogden de Spaanschen haar te heroveren, » maar de Graaf Willem bediende zich van een krijgs-*

» list, die hen verplichte het beleg op te breken. Hij
» deed verscheidene vaartuigen van Biervliet komen,
» op dewelke hij zestig tambours had geplaatst, die
» 'snachts niet ver van Philippine, verscheidene mar-
» sen sloegen, 't welk zoodanig schrik onder de Spaan-
» schen verwekte, wjl zij waanden, dat die vaartuigen
» vol soldaten waren, dat zij over hals en over kop de
» vlugt namen, waarna de Graaf Willem de werken
» van die vesting zoo merkèlijk deed vermeerderen,
» dat de Spanjaarden in den jaren 1635 andermaal
» genoodzaakt wierden, met verlies van ruim duizend
» mannen, behalve veertien of vijftien honderd ge-
» quetsten, en drie stukken kanon, af te trekken.
» Zedert zijn de Statengeneral meesters daarvan ge-
» bleven, en bij het Munstersche tractaat in dat bezit
» bevestigt ».

Comme nous l'avons dit précédemment, Philippine a été construit entre 1540 et 1586, dans les « schorres » du Braakman à une distance de Bouchaute, à vol d'oiseau, de quelque 3000 mètres. Mais cette distance de la terre ferme a été réduite considérablement par l'endiguement du « Roodenpolder » vers l'année 1590, dont un coin de la digue se trouve à peine à 1000 mètres de la localité hollandaise. C'est à cet emplacement que se trouve actuellement le hameau, qui porte le nom de Posthoorn, qui se trouve à la frontière Hollando-Belge.

Les communications entre Philippine et la terre ferme étaient donc rendues plus faciles à la suite de

cet endiguement, et il est à supposer qu'il y avait même des relations postales à un moment donné. On sait que dans le vieux temps la poste était desservie par un cavalier armé, qui portait en bandoulière un cornet, appelé en flamand « posthoorn » avec lequel il avertissait le public à son passage, et c'est vraisemblablement dans ces conditions que le dit hameau a reçu le nom de Posthoorn.

* * *

Nous avons signalé tantôt, que les Espagnols ont été contraints d'évacuer Philippine en 1638 à la suite d'une ruse de guerre — krijgslist — dont s'est servi Guillaume de Nassau.

Si on en croit la tradition, les soldats hollandais et les soldats belges ont fréquemment fait usage de ces moyens, de part et d'autre, de la frontière commune, lors de la révolution de 1830.

C'est ainsi que les habitants d'Assenede apprennent un jour qu'un détachement de soldats hollandais, casernés à Sas de Gand, est en route pour s'emparer de leur village. Comme celui-ci ne disposait que d'un petit nombre de gardes-civiques, mal armés, toute la population est aux abois, et ce d'autant plus, qu'à un moment donné l'ennemi s'approche à grands pas. Mais le garde-champêtre, qui était un colosse, et qui en imposait à tous, avait été tambour dans les armées de Napoléon, ne perdait pas son sang-froid. Il prend sa caisse — trommel — et ayant pris place sur la butte

du moulin à vent situé au « dijk », à l'entrée du village, il se met à battre avec ardeur une marche française. Aussitôt le détachement hollandais, croyant que les Français étaient à Assenede, s'arrête puis prend la fuite éperdue, suivis bientôt par la garde-civique et toute la population mâle du village. La poursuite a été faite jusque bien au-delà de Sas-de-Gand, où les Belges se sont emparés d'un important butin.

Vers la même époque, un incident d'un autre genre, s'est présenté chez le paysan V. H., qui occupait une ferme, sur le territoire de Bouchaute, contre la frontière — le vrijen dijk — aux abords du hameau le « haven ». (La ferme a été démolie dans la suite). C'était au mois de juin, par une chaleur torride, un détachement de soldats hollandais, venant de la direction d'IJsendijk, est en marche dans la direction du hameau. Toute la population est alertée, mais le paysan, qui habite en dehors de l'agglomération, n'a pas été averti à temps. Quand il voit arriver le détachement, il s'effraie car il n'a plus le temps de cacher son argent, toutes des pièces de cinq francs, enfermées dans un sac de toile. Mais le temps pressait et il ne trouve rien de mieux que de vider son sac dans la cuve contenant du lait battu — de « kernemelkkuip ». Quelques instants après, les soldats, voyant la ferme, quittent les rangs et se présentent chez le fermier. Ils ont soif et comme ils remarquent la cuve, ils demandent du lait battu. Le fermier s'empresse, leur donne

l'écuëlle en bois appropriée — houten schotel — et successivement les soldats s'en emparent et boivent copieusement. Mais ils sont si nombreux que la cuve pourrait se vider bientôt. Alors le paysan, qui pensait à son argent, et commençait à transpirer plus que les soldats, s'empare de l'écuëlle en leur disant : « jongens gij zweet al genoeg, ik zal zelf U bedienen ». Mais il a soin de ne remplir l'écuëlle qu'à moitié et il est parvenu ainsi à la longue à satisfaire tout le monde, et surtout à sauver son argent.

On voudra bien nous pardonner ces digressions, lesquelles nous ont éloigné un peu de l'objet de notre étude, mais nous ajouterons que les deux derniers faits sont des exploits qui nous ont été racontés dans notre jeune âge, et que ces souvenirs nous ont porté une large bouffée de chaleur au cœur.

* * *

Nous nous empressons maintenant de revenir à l'objet de notre étude. Comme nous l'avons exposé précédemment, il y a eu de tout temps, dans la région du Braakman et de l'Escaut Occidental, de furieuses tempêtes d'hiver, suivies de graves inondations, qui ont entraîné des dégâts considérables et englouti de nombreux villages. Nous avons dit notamment que l'« Ambacht » de Bouchaute a eu particulièrement à souffrir de ces tempêtes. Mais il paraît que bien d'autres régions ont été tout aussi tourmentées et principalement celle de Biervliet. Nous lisons en effet

dans le livre de Janiçon: « Dit stedeke was eertijds
zeer aanzienlijk, en wierd door den ijselijken vloed
van 19 November 1377, die een gedeelte daarvan, ne-
» vens negentien of twintig omliggende dorpen ver-
» dronk, van 't vaste land van Vlaanderen afge-
» scheurd. Een tweede vloed verwoeste in 1404 ver-
» scheidene andere dorpen en veroorzaakte aan dat
» noordgedeelte van Vlaanderen onnoemelijke scha-
» de. In den jare 1440 volgde een derde vloed, die nog
» verscheidene dorpen nevens het vlek Hinger-Sluis
» inslokte. Een vierde van den 17 September 1477
» verdelgde Oud-Oostende, en vijftien of zestien dor-
» pen omtrent Aardenburg en Oostburg. Deze vloe-
» den zijn oorzaak dat Biervliet niets meer is, in ver-
» gelijking van 't geen het vroeger was. » Janiçon
fait mention même de bien d'autres localités, situées
aux abords de l'Escaut Occidental et du Braakman,
et qui eurent à souffrir de ces tempêtes d'hiver, mais
nous croyons qu'il est inutile de nous étendre à ce
sujet. Nous rappellerons toutefois, que dans notre
étude sur *Bouchaute et son port de pêche sur le*
Braakman, nous avons signalé que plusieurs des vil-
lages dont il vient d'être question, ont été engloutis
(als van den bodem weggevaagd), qu'ils n'ont jamais
été reconstruits et que leurs traces mêmes ont dis-
paru. Nous nous souvenons cependant avoir vu déter-
rer par hasard des troncs d'arbres, qui étaient en-
fouis dans le terrain du Kapellepolder, à quelque
1 m. 50 à 2 m. de profondeur, soit à une profondeur

moyenne de 1 m. 75. Le bois, qui était dur et paraissait bien conservé, était de couleur gris-foncé. Les troncs étaient encore sensiblement ronds, de 0 m. 40 à 0 m. 50 de diamètre, et l'essence semblait être du bouleau ou du chêne. Toutefois, l'état de conservation de ces bois n'était qu'apparent, car ils se sont effrités, au contact de l'air, après quelques semaines.

D'autre part, des pêcheurs nous ont déclaré, qu'ils ont souvent rencontré des troncs d'arbres de l'espèce dans les passes du Braakman à un certain niveau en dessous de la surface des « schorres ». Malgré les marées et les courants, ces bois qui étaient constamment imprégnés d'eau, se conservaient bien.

D'un autre côté, nous avons rencontré il y a une trentaine d'années, près de la rive Nord du Braakman, dans l'« Axelsche gat », à peu de distance de l'ancien Maurits-fort, de nombreuses souches d'arbres, sur une surface de plusieurs centaines de mètres carrés. Ces souches se trouvaient à fleur de sol; elles avaient de 0 m. 30 à 0 m. 40 de diamètre, se trouvaient à une faible distance l'une de l'autre et on pouvait parfaitement constater qu'elles provenaient d'arbres d'un bois ou d'une forêt, qui avaient été arrachés, presque tous à la même hauteur, par une tempête, par vent venant de l'Ouest. Ces souches d'arbres ne sont plus apparentes en ce moment. Elles sont recouvertes d'alluvions à la suite des endiguements qui ont été effectués dans le voisinage immédiat. Nous croyons néanmoins, que la découverte de

ces troncs et de ces souches d'arbres mérite quelque attention, et ce d'autant plus, que d'après un examen attentif, nous avons reconnu qu'ils ont été trouvés sensiblement au même niveau, par rapport à la moyenne de la surface des terrains dans les polders avoisinants. Or, le niveau du terrain des polders du Nord de la Flandre se trouve approximativement à la côte (+ 3), c'est-à-dire, à 3 mètres au-dessus de la laisse de la basse mer à Ostende. Dans ces conditions ces débris d'arbres ont été découverts à la côte moyenne de $3 - 1,75 = + 1,25$, ce qui tend à supposer que le niveau général du terrain sur lequel ces débris sont tombés, se trouvait sensiblement à la côte (+ 1,25) *du niveau du nivellement du royaume adopté aujourd'hui en Belgique*, et que ce niveau a été relevé de 1 m. 75 par suite des atterrissements et des alluvions. Nous n'oserions cependant pas conclure de ce qui précède, que ce relèvement du niveau du terrain s'est effectué depuis les terribles tempêtes et inondations de 1375 ou 1377, qui ont dévasté le pays, car il est possible que les dits arbres ont été arrachés et renversés à une époque bien antérieure.

• • •

Le livre de Janiçon dit peu de chose de la pêche sur le Braakman. Cependant, en parlant de Biervliet, il dit notamment que c'est le nommé Guillaume Beukelz, un pêcheur de cette localité, qui a inventé la manière de saler et de fumer le hareng. Ce fait nous

fait supposer que ce pêcheur était familiarisé avec la pêche et le commerce du hareng. D'autre part, il existe un village du nom de Zamslag, dans le voisinage d'Axel, et d'après l'auteur du même livre, il est à présumer que le nom primitif de cette localité était « Zalmslag », et que ce nom lui a été donné à cause des importantes quantités de saumon « zalm » que l'on pêchait dans cette région — dans le Braakman.

D'un autre côté, nous savons par tradition, qu'il y avait dans le pays de nombreuses saunières, que l'on y pêchait et préparait l'anchois et que la culture de la moule et la pêche du hareng et de la crevette y étaient depuis longtemps l'occupation recherchée par un grand nombre de pêcheurs. Le hareng était, paraît-il, particulièrement nombreux à certaines époques de l'année. C'est ainsi que des vieilles personnes, dignes de foi, nous ont raconté le fait suivant : En 1808, à la suite de furieuses tempêtes d'hiver, de nombreuses digues de polders ont été rompues, et les terrains envahis par les eaux du Braakman et de l'Escaut Occidental. Parmi ces polders, le Philippine polder, qui est situé dans le voisinage du village de ce nom, est resté sous les flots pendant plusieurs mois. Les eaux se retiraient en grande partie à la marée basse, mais dans celles qui restaient dans le polder, et spécialement dans les petits fossés qui délimitaient les parcelles, on trouvait des quantités de harengs, qui étaient pris à la main par les habitants du voisinage. Mais leur nombre était tellement important, qu'ils

n'avaient plus de valeur et les fermiers les mettaient dans leur fosse à purin, pour servir d'engrais. On les utilisait également comme nourriture pour les porcs.

En ce qui concerne en ordre principal la pêche dans le Braakman, nous signalerons que la culture et la pêche de moules, ont été depuis longtemps la principale occupation et la meilleure source de revenus des pêcheurs de la région. D'après les déclarations des vieux pêcheurs que nous avons connus, il y avait au commencement du siècle dernier, non seulement de nombreuses moulières artificielles, mais aussi des moulières naturelles et même des bancs de naissains. On trouvait du reste la même culture, les mêmes bancs et les mêmes produits dans l'Escaut Occidental, mais les moulières naturelles et les dépôts de naissains se sont raréfiés de plus en plus, et l'on peut dire qu'actuellement ils ont virtuellement disparu. Les moulières artificielles existaient un peu partout dans le voisinage des profondeurs, et elles étaient au nombre de plusieurs centaines autour de Philippine, principalement le long de la passe appelée le « *Gentsche gat* » dans la partie située entre le vieux havre de Bouchaute et le port de Philippine. Vers 1865, cette passe avait encore en plusieurs endroits au moins deux cents mètres de largeur et cinq à six mètres de profondeur à la marée basse, et par conséquent, la navigation s'y faisait aisément. A cette époque, et déjà bien avant celle-ci, les moulières artificielles produisaient des moules saines et succulentes,

connues sous le nom de « moules de Philippine », qui constituaient une véritable richesse pour le pays, et cet état de chose a perduré jusque vers la fin du siècle dernier.

* * *

Par suite de l'endiguement successif des polders dans la région, les courants se sont déplacés, les profondeurs ont disparu à cause des alluvions et des dépôts qui se produisaient, et cet état de choses était de nature à entraver la culture de la moule. Pendant de nombreuses années le Braakman produisait, bon an mal an, quelque cent mille sacs de moules, d'un poids moyen de 85 à 90 kilogr., lesquelles étaient exportées pour la plupart en Belgique et en France, car il est à remarquer que le Hollandais n'est pas amateur de la moule.

La culture de la moule a surtout diminué par suite de l'endiguement successif de plusieurs polders, et surtout par ceux du Kanaalpolder et du Mosselpolder, pendant les années 1898 à 1900, dans le voisinage immédiat de Philippine. Ces endiguements ont entraîné la fermeture du « Gentsche gat » et supprimé tout contact direct du port de Philippine avec le Braakman. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, c'est au moyen d'un canal à flot que ce port a été relié au « Axelsche gat » et au Braakman.

A partir de ce moment les moulières se sont déplacées vers l'aval. Nous en avons connu au « Pottegat »,

au « Westgat » et au « Reede », c'est-à-dire, toujours de plus en plus vers les profondeurs et les courants où les moules pouvaient trouver leur alimentation et les moyens de se développer. Finalement les moulières se sont déplacées jusque dans le voisinage de l'embouchure de l'Anse, où les moules se rencontrent encore en quelques endroits. Mais à la rigueur, on peut dire que les moulières ont virtuellement disparu dans le Braakman et il en est de même dans l'Escaut Occidental. Certes, on trouve encore quelques moules dans le Braakman, mais elles ont été cultivées en majeure partie dans l'Escaut Oriental, et jusque dans ces dernières années, il suffisait de les y déposer, pendant quelques semaines, à l'emplacement de certaines anciennes moulières, pour y repêcher ensuite des moules grasses succulentes, comme celles qui y étaient cultivées jadis. Cette manière de procéder tend à disparaître entièrement, et l'on peut dire que déjà aujourd'hui, les moules qui sont déchargées au hâvre de Philippine, viennent presque toutes directement des nombreuses moulières que les pêcheurs de cette localité exploitent dans l'Escaut oriental.

Il résulte de ce qui précède, que bien que les moulières aient pratiquement disparu dans l'Escaut Occidental et dans le Braakman, les pêcheurs de Philippine ont trouvé un champ d'action important dans l'Escaut Oriental, où il existe quelque millier de moulières dans les diverses ramifications du fleuve. Mais nos pêcheurs belges de Bouchaute ne sont pas

admis à participer à la culture de ces moulières. Il est utile de rappeler à ce sujet, que l'article 9 du Traité de paix du 19 avril 1939, passé entre la Belgique et la Hollande, a réglé l'exercice du droit de pêche et du Commerce de pêche, sur toute l'étendue de l'Escaut Occidental et du Braakman, et que les habitants des deux pays y sont admis à l'exercice de la pêche sur le pied d'une parfaite réciprocité et égalité. Mais il est à remarquer, que ce droit de pêche ne se rapporte qu'à l'Escaut Occidental proprement dit et en aucune façon à l'Escaut Oriental. Nos pêcheurs nationaux sont donc complètement exclus de ce champ d'action, et malgré les démarches qui ont été faites, le Gouvernement néerlandais ne prétend faire aucune transaction ou tolérance à cet effet. Dans ces conditions, nos pêcheurs belges seront obligés incessamment d'abandonner complètement la culture de la moule et le commerce de ce produit, ce qui les mettra, une fois de plus, dans le marasme le plus complet.



Dans notre étude sur « *Bouchaute et son Port de pêche sur le Braakman* », nous avons fait ressortir d'une manière saisissante les difficultés de toute nature et les misères que ces humbles pêcheurs ont rencontrées dans l'exercice de leur profession et la disparition de la mytiliculture dans le Braakman sera encore à ajouter à leur passif. Mais ils ont encore connu d'autres difficultés que nous croyons utile

de faire connaître. Ce sont les misères qu'ils ont rencontrées pendant la guerre mondiale. En effet, comme ils habitaient le hameau « de haven », qui est situé aux confins du territoire belge, peu de temps après le commencement des hostilités, ils ont assisté à la fermeture de la frontière hollando-belge, au moyen de piquets et de ronces artificielles électrisées, par les soldats allemands, et dès lors, ils n'avaient plus accès à leurs bateaux lesquels étaient amarrés dans le hâvre de Bouchaute, qui se trouve, comme on le sait, en territoire hollandais. Pendant toute la durée de la guerre, ces bateaux y sont restés sans entretien et sans surveillance, et à la fin des hostilités plusieurs avaient rompu leurs amarres et étaient allés à la dérive. D'autres avaient subi des avaries graves et sont devenus inutilisables. Dans presque tous les bateaux on avait volé les engins de pêche, les vêtements et les bottes des pêcheurs, et il ne restait en somme que des débris de l'ensemble des bateaux. Des 35 à 40 bateaux et barquettes qui se trouvaient au hâvre au début de la guerre, il en restait à peine le tiers à la fin des hostilités. Malgré la détresse dans laquelle se trouvaient nos pêcheurs de Bouchaute, personne n'est venu à leur secours. Certes, le Gouvernement belge a nommé une Commission dont nous avons fait partie, en notre qualité de membre de la Commission de Mytiliculture, avec mission d'examiner la nature et l'importance des dégâts occasionnés, et de faire un rapport circonstancié. Cet examen a été fait, et le rapport a

été envoyé, peu de temps après, à la Commission de Mytiliculture, laquelle, était présidée à cette époque par le comte 't Kint de Roodenbeek, Président du Sénat, qui, après examen, l'a transmis à M. le ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, à Bruxelles.

Or, malgré la gravité des faits relevés et l'importance des dégâts causés, les malheureux pêcheurs n'ont touché aucun dédommagement, ni même touché aucun dommage de guerre, sous le prétexte, paraît-il, que la loi qui avait été promulguée pour l'allocation des indemnités de l'espèce, *n'était pas applicable aux dommages occasionnés en dehors du territoire national*. Nous n'hésitons pas à dire que le Gouvernement belge s'est montré là très ingrat et trop parcimonieux à l'égard de ces pauvres pêcheurs, et qu'il a été cause en grande partie de la misère et de la déchéance de plusieurs familles de personnes énergiques et dignes d'intérêt.

• * •

Au commencement de notre étude nous avons signalé que le livre Janigon donne également le nom, et parfois l'origine, de plusieurs localités de « Staats-Vlaanderen » et nous avons promis d'en citer quelques passages des plus intéressants. Mais pour mieux en saisir la portée et le sens, nous croyons utile de les reproduire dans leur texte original: « Staats- » Vlaanderen » is door de wapens van het Republiek » veroverd, en door Philips den Vierden, Koning van

» Spaniën, in den jare 1648, bij 't Tractaat van Munster, aan haar afgestaan. Deze provincie vervat den » Vrijen van de stad van Sluis, — l'Ecluse en français — het ambacht van Aardenburg, het graafschap van Middelburg, het ambacht van Oostburg, » het eiland Cadsand, de ambachten van Ysendijk en » Oostkerk, de steden van Philippine en Zas-van-Gent, de vier ambachten van Hulst, Axel, Bouchaute en Assenede, en de polders van Doel en Ketenes. » De ambachten van Bouchaute en Assenede behoren » aan den Keizer, uitgezonderd Zas-van-Gent en deszelfs grondgebied, nevens eenige schansen, schoon » ze in de twee ambachten besloten liggen. »

» Sluis, hoofdstad van « Staatsvlaanderen », ligt » aan den westhoek van de provincie, aan de Zwin, » die eenen kleinen arm is van de zee. Bij wassen water zou de zee alle ommelanden onder water zetten, » tenzij zulks door de sluizen wierd belet. Haar haven » was voormaals een der vermaardste van alle der » Nederlanden en kon, zoo zegt men, vijf honderd » schepen bevatten. De historie vermeld, dat in den » jare 1468, honderd en vijftig koopvaarders, uit verscheidene gewesten van Europa, het anker hier lieten vallen. »

» De stad Aardenburg, gelegen een half uurtje van » Sluis, aan eene vaart die in de Zwin loopt, waar » door ze dan ook communicatie met de zee heeft. Zij » was oudtijds bekend onder den naam van Rodenburg, en was zoo vermaard, dat ze bij uitstek de

» *moeder van alle steden* van dat quartier van Vlaan-
» *deren* genoemd wierd. *Men acht dat deze stad eer-*
» *tijds heeft behoord onder Zeeland, dat ze nevens*
» *verscheidene andere dorpen daarvan is afgescheurt*
» *door eene inondatie, waarvan de westelijke uitwate-*
» *ring van de Schelde geformeerd is en dat ze dien-*
» *tijds aan Vlaanderen is gehecht.* Aardenburg is tans
» niet meer dan eene woeste stad. Hetgeen haar
» gansch en geheel bedorven heeft, is die ijslijke vloed
» van den 17 September 1477, waardoor tien omlig-
» gende dorpen verdronken wierden ».

Le livre de Janigon donne également la descrip-
tion parfois assez détaillée de plusieurs autres locali-
tés de « Staats-Vlaanderen », notamment de Middel-
burg in Vlaanderen, Oostburg, het eiland van Cad-
sand, Biervliet, Philippine, Hulst, etc. mais le cadre
de notre étude ne nous permet pas de nous étendre
trop loin. Du reste, nous nous sommes déjà entrete-
nus des localités de Philippine et de Biervliet et nous
nous bornerons à dire encore quelques mots de celles
de IJzendijk, Axel et Sas de Gand.

« De stad IJzendijk verstrekt een bolwerk aan Zee-
» land, aan den kant van Vlaanderen, en is den 10 Mei
» 1604, na een aanval van zes dagen, door prins Mau-
» rits veroverd. De bezetting bestaande uit zes hon-
» derd Italiaansche voetknechten, moest zich aan ge-
» brek aan zoetwater overgeven. »

» Dicht bij deze stad heeft eertijds Gasterneste be-
» staan; zooals ook verscheidene andere dorpen zijn,

» in den jare 1375 door de zee verslonden en derzelf-
» der inwoners hebben zich te IJzendijk neergezet. »

. » De Stad Axel was eertijds maar een dorp, en
» wierd door de Gentenaars met muren omringt en
» tot een sterkte gemaakt. Philips de Goede, hertog
» van Bourgondië, dezelve stormenderhand ingenom-
» men hebbende, deed ze ontmantelen. Den 26 Juli
» 1574 sloopten en verbranden de inwoners van Vlis-
» singen en Middelburg die zelfde stad, neven de dor-
» pen van Zaamslag, Oten, La Trinité en Willems-
» kerk geheel en al. De prins Maurits hernam ze in
» 1586 stormenderhand op de Spaanschen. Sedert is
» ze onder de heerschappij der Staten-General geble-
» ven denwelken Philips den Vierden, Koning van
» Spanië, haar bij het Munstersche Tractaat in vollen
» eigendom en Souveraineteit heeft afgestaan. »

« Twee armen van de Westerschelde bespoelden die
» stad aan drie zijden, en konnen alle de ommelanden
» onder water zetten. »

» Eertijds waren in het ambagt van Axel zeven dor-
» pen; tans zijn er nog maar vier, te weten Suidorp,
» Zaamslag, Overslag en Coewacht. De andere zijn
» verdronken. »

» Sas van Gent, kleine dan zeer sterke stad, gelegen
» in het Ambacht van Assenede, ontleent haar naam
» aan een sluis, op Nederduitsch ook sas geheeten,
» welke de inwoners van Gent met toelage van Phi-
» lips den Tweeden, Koning van Spaniën, deden
» bouwen, om het water van de Liefde of van de nieu-

» we vaart, die zij tusschen hun stad en dat vlek de-
» den graven om de communicatie met de zee te heb-
» ben, te schutten. De aangelegenheid van die plaats
» deed den Hertog van Parma, in den jare 1583, be-
» sluiten, zich daarvan meester te maken, hetgeen ook
» wierd uitgevoerd door de marquizen van Roubaix
» en Montigni, die hier eene sterke bezetting hadden.
» Ze bleef aan de Spaanschen tot den 7 September
» 1644, wanneer Frederik-Hendrik, prins van Ora-
» nië, dezelve na een beleg van vijf weken veroverde.
» Zedert zijn de Staten-Generaal daarvan altijd in
» bezit gebleven, en door het Munstersche Tractaat
» daarin bevestigd ».

* * *

Dans l'exposé qui précède, nous avons fait connaître, en ordre principal, des faits caractéristiques se rapportant au Braakman et à la région qui l'entoure, dont nous connaissons la situation et l'aspect et dont nous avons suivi l'évolution pendant plus de *trois quarts de siècle*. Mais comme la plupart des faits que nous avons exposés ont eu leur champ d'action dans la Flandre zélandaise, pays qui est si peu connu en Belgique, nous avons jugé nécessaire de dire quelques mots de cette région.

Nous nous proposons de compléter ultérieurement notre étude en faisant connaître le résultat des investigations que nous avons faites concernant « *la région poldérienne du Nord de la Flandre* ».

IMPRIMERIE
„ANVERS-BOURSE”
S. A.
83, MARCHÉ ST-JACQUES, 83
ANVERS